



## Communiqué de presse

### Les Services du Parlement obtiennent le Label du plurilinguisme

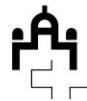
**Berne et Biel/Bienne, 18 janvier 2017** Les Services du Parlement ont reçu hier le Label du plurilinguisme au terme d'un processus qui aura duré plusieurs mois. En répondant aux exigences rigoureuses de cette certification délivrée par le Forum du bilinguisme, les Services du Parlement confirment leur engagement en faveur d'une utilisation active des trois langues officielles de la Confédération. La remise du Label du plurilinguisme a eu lieu à Berne, dans la salle du Conseil national, en présence du président du Conseil national, Jürg Stahl, du président du Conseil de fondation du Forum du bilinguisme, Denis Grisel, de personnalités actives dans la promotion du plurilinguisme et de l'ensemble du personnel.

Le processus de certification comprenait quatre axes d'analyse principaux : visibilité et communication vers l'extérieur, composition et compétences linguistiques du personnel selon l'ordonnance sur les langues (Olang), qualité de la communication à l'intérieur de l'institution et appréciation globale de la pratique du plurilinguisme au sein de l'institution. L'engagement des Services du Parlement en faveur de la promotion des langues minoritaires a également été pris en considération.

#### Importance de la stratégie de recrutement

Par leur politique des langues, les Services du Parlement, qui emploient quelque 310 personnes, renvoient aux parlementaires, aux citoyens et aux autorités nationales et cantonales l'image plurilingue de la Suisse. L'allemand est la langue de communication la plus fréquemment utilisée vers l'extérieur (71 %), suivi du français (25 %) et de l'italien (1,9 %). La quatrième langue nationale, le romanche, est également parfois utilisée pour la communication externe.

Depuis plusieurs années, les Services du Parlement mènent une politique de recrutement encourageant l'engagement d'italophones, ce qui a permis de doubler les effectifs de cette communauté linguistique en cinq ans. Les Services du Parlement garantissent aujourd'hui globalement une mixité linguistique proche des fourchettes prescrites par l'Olang – et visées par le Conseil fédéral – en matière de représentation des communautés linguistiques dans les unités de l'administration fédérale. Au sein des Services du Parlement, 66,2 % des collaborateurs sont germanophones (valeur-cible : 68,5 % à 70,5%), 25,1 % francophones (valeur-cible : 21,5 % à 23,5 %), 6,8 % italophones (valeur-cible : 6,5 % à 8,5 %) et 0,6 % romanchophones (valeur-cible : 0,5 % à 1,0 %).



## Un engagement à long terme

Les analyses des compétences linguistiques de près de 70% du personnel ont permis de conclure que les collaborateurs des Services du Parlement disposent généralement de très bonnes aptitudes linguistiques, notamment en allemand (valeur médiane de 4,7 sur 5) et en français (valeur médiane 4,3 sur 5). Les connaissances passives de l'italien, notamment au niveau des cadres, s'approchent des valeurs souhaitées et s'améliorent constamment grâce aux cours organisés par les Services du Parlement pour leurs collaborateurs.

Le Forum du bilinguisme relève que les collaborateurs sont très satisfaits du climat linguistique régnant au sein des Services du Parlement. Ces derniers sont donc invités à poursuivre leur engagement en faveur du plurilinguisme et du respect de toutes les communautés linguistiques, en proposant des formations ciblées, le but étant que le potentiel des Services du Parlement puisse être pleinement exploité.

Le Label du plurilinguisme a été remis aux Services du Parlement dans la salle du Conseil national en présence du président du Conseil national, Jürg Stahl, du président du Conseil de fondation du Forum du bilinguisme, Denis Grisel, de la déléguée fédérale au plurilinguisme, Nicoletta Mariolini, du conseiller pour la politique linguistique de la Chancellerie fédérale, Verio Pini, de la directrice de l'Office fédéral du personnel, Barbara Schaerer, de la co-présidente de l'intergroupe parlementaire « Italianità », la conseillère nationale Silva Semadeni, ainsi que de l'ensemble du personnel.

## Un label fondé sur dix ans d'expérience

Créée en 1996, la fondation [Forum du bilinguisme](#) est financée par la Confédération, le canton de Berne et la ville de Bienne et s'intéresse aux défis liés à la cohabitation de plusieurs cultures linguistiques en Suisse.

Forte d'une expérience de plus de 10 ans avec le Label du bilinguisme, l'institution biennoise a développé le label du plurilinguisme en s'appuyant sur la loi fédérale sur les langues (LLC), sur l'ordonnance sur les langues (Olang) et sur des critères spécifiques. Cette certification portant sur le plurilinguisme officiel - allemand, français, italien - des services fédéraux atteste d'une bonne pratique des langues et du respect du « vivre ensemble » entre les différentes communautés linguistiques.

## Renseignements

M. Philippe Schwab, secrétaire général, Services du Parlement, +41 58 322 97 25

Mme Prisca Freivogel, experte, Forum du bilinguisme, Bienne, +41 79 439 93 61

Mme Elena Wildi-Ballabio, chef du projet «Label du plurilinguisme », secteur International et plurilinguisme, Services du Parlement, +41 79 776 17 21